

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de CARNAC-ROUFFIAC

Numéro SIRET : 21460060300010

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de PUY L'ÉVÊQUE

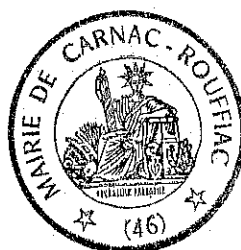
M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget communal M14

ANNEE 2018



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	365 400,09	224 670,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 140 730,09
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		365 400,09	365 400,09

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	181 499,01	191 597,79
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	147 853,48	67 143,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 70 611,70
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		329 352,49	329 352,49
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		694 752,58	694 752,58

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 900,00		38 900,00
012	Charges de personnel	51 265,00		51 265,00
014	Atténuations de produits	44 616,00		44 616,00
65	Autres charges gestion courante	48 979,00		48 979,00
66	Charges financières	1 600,00	0,00	1 600,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	717,08	717,08
022	Dépenses imprévues Fonct	12 000,00		12 000,00
023	Virement à la section d'investissement		166 323,01	166 323,01
Dépenses de fonctionnement - Total		198 360,00	167 040,09	365 400,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

365 400,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	14 331,80	0,00	14 331,80
18	Compté de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	269 572,68		269 572,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	40 448,01	0,00	40 448,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 000,00		5 000,00
Dépenses d'investissement - Total		329 352,49	0,00	329 352,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

329 352,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	1 100,00		1 100,00
73	Impôts et taxes	118 000,00		118 000,00
74	Dotations et participations	68 270,00		68 270,00
75	Autres produits gestion courante	36 800,00	0,00	36 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	224 670,00	0,00	224 670,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 140 730,09

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 365 400,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 980,00	0,00	11 980,00
13	Subventions d'investissement	67 143,00	0,00	67 143,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 478,00	0,00	2 478,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		718,00	718,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		166 323,01	166 323,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	81 601,00	167 041,01	248 642,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 70 611,70

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 10 098,78

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 329 352,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	42 600,00	0,00	38 900,00	38 900,00	38 900,00
012	Charges de personnel	47 571,00	0,00	51 265,00	51 265,00	51 265,00
014	Atténuations de produits	44 616,00	0,00	44 616,00	44 616,00	44 616,00
65	Autres charges gestion courante	46 511,00	0,00	48 979,00	48 979,00	48 979,00
Total des dépenses de gestion courante		181 298,00	0,00	183 760,00	183 760,00	183 760,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
67	Charges exceptionnelles	2 700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		185 998,00	0,00	198 360,00	198 360,00	198 360,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	120 388,65		166 323,01	166 323,01	166 323,01
042	Opérations d'ordre entre section (5)	3 988,72		717,08	717,08	717,08
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		124 377,37		167 040,09	167 040,09	167 040,09
TOTAL		310 375,37	0,00	365 400,09	365 400,09	365 400,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

365 400,09

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 000,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
73	Impôts et taxes	118 490,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
74	Dotations et participations	66 087,00	0,00	68 270,00	68 270,00	68 270,00
75	Autres produits gestion courante	36 200,00	0,00	36 800,00	36 800,00	36 800,00
Total des recettes de gestion courante		228 277,00	0,00	224 170,00	224 170,00	224 170,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		228 277,00	0,00	224 670,00	224 670,00	224 670,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		228 277,00	0,00	224 670,00	224 670,00	224 670,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

140 730,09

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

365 400,09

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

167 040,09

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	40 448,01	40 448,01	40 448,01
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	304 982,59	147 497,68	122 075,00	122 075,00	269 572,68
	Total des dépenses d'équipement	304 982,59	147 497,68	162 523,01	162 523,01	310 020,69
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 305,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	13 447,00	355,80	13 976,00	13 976,00	14 331,80
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	13 104,37		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	29 856,37	355,80	18 976,00	18 976,00	19 331,80
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	334 838,96	147 853,48	181 499,01	181 499,01	329 352,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	334 838,96	147 853,48	181 499,01	181 499,01	329 352,49

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 329 352,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	82 838,00	67 143,00	0,00	0,00	67 143,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	82 838,00	67 143,00	0,00	0,00	67 143,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	12 251,00	0,00	11 980,00	11 980,00	11 980,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	91 953,39	0,00	10 098,78	10 098,78	10 098,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 478,00	0,00	2 478,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	106 682,39	0,00	24 556,78	24 556,78	24 556,78
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	189 520,39	67 143,00	24 556,78	24 556,78	91 699,78
021	Virement de la section de fonct. (4)	120 388,55		166 323,01	166 323,01	166 323,01
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 988,72		718,00	718,00	718,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	124 377,37		167 041,01	167 041,01	167 041,01
	TOTAL	313 897,76	67 143,00	191 597,79	191 597,79	258 740,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 70 611,70

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 329 352,49

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	167 041,01
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	42 600,00	38 900,00	38 900,00
60611	Eau & assainissement	650,00	650,00	650,00
60612	Energie-électricité	6 500,00	6 000,00	6 000,00
60621	Combustibles	100,00	100,00	100,00
60622	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement		200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées		500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	500,00	500,00
60632	F. de petit équipement	2 200,00	3 000,00	3 000,00
60633	F. de voirie	600,00	200,00	200,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 600,00	1 600,00
6135	Locations mobilières	300,00	300,00	300,00
61521	Entretien de terrains	600,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	4 000,00	2 000,00	2 000,00
615228	Autres bâtiments	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615231	Voirie	3 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Réseaux	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6161	Assurance multirisque	3 800,00	3 850,00	3 850,00
617	Etudes et recherches	200,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	100,00	350,00	350,00
6225	Indemn. comptable, régisseur	300,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	2 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	700,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	350,00	350,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 900,00	2 900,00	2 900,00
012	Charges de personnel	47 571,00	51 265,00	51 265,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	200,00	200,00
6411	Personnel titulaire	10 000,00	21 270,00	21 270,00
6413	Personnel non titulaire	11 000,00	15 000,00	15 000,00
64168	Autres	9 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	6 000,00	6 200,00	6 200,00
6453	Cotisations caisses retraite	3 800,00	4 500,00	4 500,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 500,00	950,00	950,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	2 400,00	1 200,00	1 200,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.		150,00	150,00
6458	Cotisations autres organismes	36,00	60,00	60,00
6475	Médecine du travail	135,00	135,00	135,00
6478	Autres charges sociales	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6488	Autres charges	2 000,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	44 616,00	44 616,00	44 616,00
739212	Dotat° Solidarité Communautaire	44 616,00	44 616,00	44 616,00
65	Autres charges gestion courante	46 511,00	48 979,00	48 979,00
6531	Indemnités élus	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	600,00	600,00
6535	Formation élus		140,00	140,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 105,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	7 786,00	7 619,00	7 619,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
65548	Autres contributions	20 000,00	23 000,00	23 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires		600,00	600,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges subv. Gest° courante		20,00	20,00
65888	Autres	20,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		181 298,00	183 760,00	183 760,00
66	Charges financières (b)	2 000,00	1 600,00	1 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	1 600,00	1 600,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 700,00	1 000,00	1 000,00
6713	Secours et dots	1 200,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exception.	1 500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		12 000,00	12 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		185 998,00	198 360,00	198 360,00
023	Virement à la sect° d'investis.	120 388,65	166 323,01	166 323,01
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	3 988,72	717,08	717,08
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	3 988,72	717,08	717,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		124 377,37	167 040,09	167 040,09
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 377,37	167 040,09	167 040,09
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		310 375,37	365 400,09	365 400,09

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

365 400,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	6 500,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 000,00	1 100,00	1 100,00
70311	Concessions dans les cimetières	100,00	200,00	200,00
70323	Redev occup domaine public	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes	118 490,00	118 000,00	118 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	105 778,00	100 000,00	100 000,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire		4 000,00	4 000,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	4 712,00	5 000,00	5 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	8 000,00	9 000,00	9 000,00
74	Dotations et participations	66 087,00	68 270,00	68 270,00
7411	Dotation forfaitaire	42 721,00	42 657,00	42 657,00
74121	Dot Solidarité rurale	9 700,00	10 050,00	10 050,00
74127	Dot nationale de péréquation	5 764,00	6 591,00	6 591,00
742	Dotations aux élus locaux	2 962,00	2 972,00	2 972,00
7472	Subv. région	130,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	10,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 300,00	2 000,00	2 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 500,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits gestion courante	36 200,00	36 800,00	36 800,00
752	Revenus des immeubles	35 500,00	36 400,00	36 400,00
7588	Autres prod. div gest° courante	700,00	400,00	400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		228 277,00	224 170,00	224 170,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers		500,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		228 277,00	224 670,00	224 670,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		228 277,00	224 670,00	224 670,00

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

140 730,09

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

365 400,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		40 448,01	40 448,01
21318	Autres bâtiments publics		40 448,01	40 448,01
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	10 000,00	6 000,00	6 000,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)	14 497,59	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 17 (5)		4 800,00	4 800,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	64 629,00	19 000,00	19 000,00
	Opération d'équipement n° 19 (5)		66 700,00	66 700,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)		21 075,00	21 075,00
	Opération d'équipement n° 201701 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 201702 (5)	30 000,00	4 500,00	4 500,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	150 856,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	304 982,59	162 523,01	162 523,01
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 305,00	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	3 305,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	13 447,00	13 976,00	13 976,00
1641	Emprunts en euros	10 969,00	11 498,00	11 498,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 478,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	13 104,37	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	13 104,37	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	29 856,37	18 976,00	18 976,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	334 838,96	181 499,01	181 499,01
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	334 838,96	181 499,01	181 499,01

RESTES A REALISER 2017 (11)

+

147 853,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

329 352,49

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : Voirie et Réseaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		55 494,14	^a 0,00	6 000,00	^b 6 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55 494,14	0,00	6 000,00	6 000,00	
2112	Terrains de voirie	39 764,99	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	2 881,70	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	2 524,01	0,00	6 000,00	6 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	8 448,26	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	1 875,18	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17
LIBELLE : Réfection logements locatifs
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		64 954,41	^a 0,00	4 800,00	^b 4 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	64 954,41	0,00	4 800,00	4 800,00	
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	
21538	Autres réseaux	64 954,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 800,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		44 149,08	^a 10 862,65	19 000,00	^b 19 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	44 149,08	10 862,65	19 000,00	19 000,00	
2112	Terrains de voirie	9 150,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	2 940,49	0,00	6 000,00	6 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	31 069,94	10 862,65	13 000,00	13 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	988,65	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Récettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 862,65
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : Aménagement bourg

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	66 700,00	^b 66 700,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	66 700,00	66 700,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	66 700,00	66 700,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-66 700,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20
LIBELLE : Enfouissement réseau Font Grando
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 986,62	^a 0,00	21 075,00	^b 21 075,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 986,62	0,00	21 075,00	21 075,00	
21316	Équipements de cimetière	10 986,62	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	9 940,00	9 940,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	6 405,00	6 405,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	4 730,00	4 730,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
1321	Etat & établi.nationaux		0,00		0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 075,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201702

LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 189,21	^a 1 139,03	4 500,00	^b 4 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 189,21	1 139,03	4 500,00	4 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	12 189,21	1 139,03	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 639,03
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : RETABLE EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		34 014,00	^a 135 496,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	34 014,00	135 496,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	34 014,00	135 496,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 67 143,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	67 143,00	0,00
1321	Etat & établi.nationaux	34 329,00	0,00
1322	Régions	16 805,00	0,00
1323	Départements	10 879,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	5 130,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-68 353,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	82 838,00	0,00	0,00
1321	Etat & etabl.nationaux	39 767,00	0,00	0,00
1322	Régions	19 883,00	0,00	0,00
1323	Départements	14 753,00	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	8 435,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		82 838,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	104 204,39	22 078,78	22 078,78
10222	FCTVA	9 830,00	10 280,00	10 280,00
10226	Taxe d'aménagement	2 421,00	1 700,00	1 700,00
1068	Excédents de fonctionnement	91 953,39	10 098,78	10 098,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 478,00	2 478,00	2 478,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		106 682,39	24 556,78	24 556,78
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		189 520,39	24 556,78	24 556,78
021	Virement de la section de fonct.	120 388,65	166 323,01	166 323,01
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	3 988,72	718,00	718,00
2802	Frais documents d'urbanisme	3 272,72	0,00	0,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	294,00	296,00	296,00
281532	Amort.réseaux assainissement	422,00	422,00	422,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		124 377,37	167 041,01	167 041,01
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		124 377,37	167 041,01	167 041,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		313 897,76	191 597,79	191 597,79

RESTES A REALISER 2017 (10)

67 143,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

70 611,70

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

329 352,49

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	actua- riel								
6857303 Emprunt 2 (total)					148 146,44												
6857303					100 000,00												
7006075 Emprunt 1 (total)	Caisse d'épargne	19/12/2005		25/06/2006	100 000,00 F				2,7	2,7 euros	A		O				A-1
7006075					48 146,44				6,5	6,5 euros	A		O				A-1
Total général					148 146,44												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018										Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
6857303 Emprunt 2 (total)				24 698,05					11 497,81	1 541,54				
6857303				15 678,39					7 498,37	695,30				
7006075 Emprunt 1 (total)	N			15 678,39	3,00	F		2,7	7 498,37	695,30				
7006075	N			9 019,66					3 999,44	846,24				
				9 019,66	5,00	R		6,5	3 999,44	846,24				
Total général				24 698,05					11 497,81	1 541,54				

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)			1			0	
Adjoint technique ppal 2° cl	C		1			0	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+fr+g+h+i+j+k)			1			0	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet, sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(4) Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 = 0,4).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b) Adjoint administratif principal 2nd classe	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE TECHNIQUE (c) Adjoint technique ppat 2° cl	C		1	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	1	0	0	1	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				852,86		
Adjoint administratif principal 2nd classe	C	ADM	403	852,86	3-3-3	CDD
TOTAL GENERAL				852,86		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018**

Convocation le 30 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le six avril, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE.

Étaient excusés: Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Secrétaire de séance: Patrick AMAT

ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2018

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2018 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacun. Il fait également part des différentes demandes reçues.

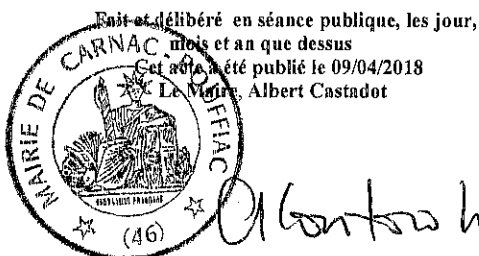
Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOIX DU CONSEIL MUNICIPAL
Donneurs de sang de Luzech	20€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Parents d'élève du RPI du plateau de Sauzet	400€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Sapeurs Pompiers Montcuq	60€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Sapeurs Pompiers Prayssac	60€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Sapeurs pompier de Luzech	60€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Société de chasse Intercommunal	250€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Croix rouge française Luzech	100€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
FNACA	30€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Téléthon	50€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Resto du cœur	100€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
La Carrouve	120€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Le Palabre des étoiles	100€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Pétanque Sauzétoise	50€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Vivre au pays de Sauzet	100€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
Boissor	50€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0
La Ribambelle de pitchous	50€	POUR:8 CONTRE:0 ABSTENTION: 0

Soit un montant total de subventions accordées au titre du budget 2018 de 1 600€.

POUR: 8
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 6 avril 2018
Le Maire, Albert Castadot



COMMUNE : 060 CARNAC-ROUFFIAC

ARRONDISSEMENT : 46 CAHORS

TRESORERIE SPL : TRES. DE PUY L'EVEQUE-DURAVEL



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2017 ¹	Taux d'imposition communaux de 2017 ²	Taux d'imposition plafonnés 2018 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
314 290	15,47	>>>	319 000	49 349
183 055	20,21	>>>	188 100	38 015
11 334	163,50	>>>	11 400	18 639
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁴				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4B}				
Total :				106 003

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⁶ : 6 574

Total allocations compensatrices : -

Produit de la CVAE ⁸ : -

Versement GIR ¹⁰ : -

Produit de la TVAIE ⁹ : -

Prélèvement GIR ¹¹ : -

TASCOM ¹² : -

DCRTP ¹³ : -

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 ⁵

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) ⁶	Produit attendu ⁷	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁸	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ¹¹	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
15,47	106 003	= 1,000000	15,47	15,47	319 000	49 349
20,21	106 003		20,21	20,21	188 100	38 015
163,50	106 003		163,50	163,50	11 400	18 639
>>>						
Produit à taux constants (6 décimales)						106 003

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A CAHORS Le préfet,

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le

CHRISTIANE MARECHAL

le 19 MARS 2018

A Carnac - Rouffiac

Le maire,

Albert CASTADOT

le Maire

AR PREFECTURE

214800603-20180406-118

12 09/04/2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

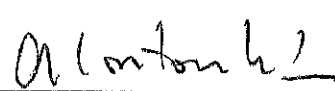
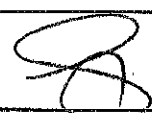

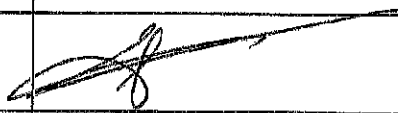

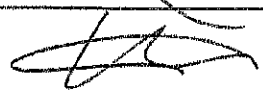
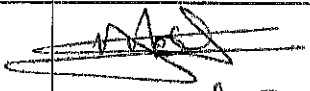
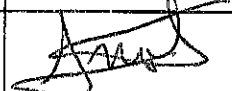
Présenté par l'Albert Castadot, Maire,
A Carnac-Rouffiac, le 06/04/2018
L'Albert Castadot, Maire,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Carnac-Rouffiac, le 06/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Albert Castadot	
Anthony Henras	
Catherine Lesplau	
Charles Henras	
Christelle Mian	
Jean-Louis Vendries	
Jean-Pierre Georgeon	
Jocelyne Andrieu	
Laurent Lagarde	
Mathieu Molinié	
Patrick Amat	

Certifié exécutoire par l'Albert Castadot, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2018 et de la publication le

A Carnac-Rouffiac, le 06/04/2018